

# France-Allemagne: un couple citoyen

Les deux auteurs réclament un renforcement de la citoyenneté européenne en donnant aux Européens le droit de vote à toutes les élections dans leur pays de résidence.

Par Joachim Bitterlich,

ancien ambassadeur d'Allemagne, ancien conseiller diplomatique du chancelier Helmut Kohl

et Philippe Cayla,

président d'Européens sans frontières et d'Euronews Development

Tandis que les dirigeants de l'Union européenne consacrent l'essentiel de leur énergie à tenter de résoudre les problèmes économiques, sociaux et financiers de l'Europe, la méfiance des Européens sur les bienfaits de la construction européenne

ne fait que croître ; pire, la fracture Nord-Sud des prospérités économiques se transforme en ressentiment, parfois même en mépris de l'autre, entre peuples du Nord et peuples du Sud. Dans ce contexte peu encourageant, une piste de réflexion devrait être suivie: celle du renforcement de l'idée de citoyenneté européenne, seule susceptible de donner aux Européens le sentiment d'une communauté de destin.

La citoyenneté européenne, établie par le Traité de Maastricht, donne aux Européens certains droits économiques et sociaux, mais reste pauvre en droits politiques: elle leur donne le droit de vote aux élections européennes et aux élections locales dans leur pays de résidence, mais pas aux élections nationales, les plus importantes puisqu'elles déterminent indirectement les choix du Conseil européen, devenu l'organe suprême décisionnel de l'Union.

Il faut donner aux Européens le droit de vote à toutes les élections dans leur pays de résidence pour trois raisons essentielles:

- ◆ les Européens ne sont pas des immigrés; tous les Européens partagent les mêmes valeurs de civilisation et doivent être égaux en termes de droits politiques;

- ◆ le principe de libre-circulation, qui est censé contribuer notamment à une meilleure fluidité

du marché de l'emploi en Europe, donc à une réduction du chômage, ne peut s'appliquer pleinement que s'il s'accompagne de droits politiques complets, et pas seulement de droits économiques et sociaux;

- ◆ si les Européens deviennent des électeurs comme les autres, le débat public sur l'Europe sera enrichi de leur apport intellectuel et culturel dans les médias de chaque pays, contribuant ainsi à l'émergence d'une introuvable opinion publique européenne.

Une initiative citoyenne européenne a déjà été lancée en ce sens ([www.letmevote.eu](http://www.letmevote.eu)).

Mais *in fine* les questions électorales relèver des États membres. Or deux États européens reconnaissent déjà mutuellement le droit de vote aux ressortissants de l'autre pays: le Royaume-Uni et l'Irlande, pour des raisons historiques évidentes.

Pour des raisons historiques non identiques mais tout aussi évidentes, nous proposons

## LES EUROPÉENS NE SONT PAS DES IMMIGRÉS

que la France et l'Allemagne fassent un pas l'un vers l'autre et reconnaissent mutuellement un droit de vote complet aux ressortissants de l'autre pays vivant sur leur territoire. Un tel geste donnerait du sens au 50<sup>e</sup> anniversaire du Traité de l'Élysée. Il constituerait aussi un pas en avant significatif vers une reconnaissance mutuelle généralisée du droit de vote à part entière des Européens sur tout territoire de l'Union. Le couple citoyen franco-allemand conduirait ainsi à une pleine et entière citoyenneté européenne. ◆